BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2023

COMMUNE DE CARSPACH

N°138

RÉDACTION ET IMPRESSION : MAIRIE DE CARSPACH

LE MOT DU MAIRE

Chères Carspachoises, chers Carspachois

Être maire c'est écouter, les bonnes comme les mauvaises nouvelles, être présent avec son équipe dans les moments de la vie de la commune qu'ils soient agréables, tristes ou difficiles.

C'est aussi pouvoir compter sur une équipe d'élus et de collaborateurs investis et engagés car de la cohésion d'une équipe naît la force nécessaire à son action. Je veux simplement leur dire merci pour leur investissement, leur dévouement, leurs convictions…merci à eux, élus et salariés pour toutes ces valeurs partagées au service de nos administrés.

Ecouter c'est bien mais il faut aussi entendre et répondre à vos interrogations.

J'ai ainsi le plaisir de vous convier à venir à notre rencontre le vendredi 19 janvier 2024 au Cercle Saint Georges. Avec toute l'équipe municipale nous ferons ensemble un point à mi-chemin de cette mandature en cours et nous vous détaillerons nos projets pour les années à venir. Cette rencontre sera aussi l'occasion de vous présenter, au nom de tout le conseil municipal, nos vœux les meilleurs pour l'année 2024.

Pour cette période de la Nativité, votre village s'habillera comme l'année passée de ses plus beaux apparats. Carspach sera envahi, ici par un Père Noel en tracteur, là par des rennes perdus au milieu de nos plantations. Des sapins pousseront subitement en pleine nuit, les sucettes et les sucres d'orge sembleront tomber du ciel…et notre bureau de poste du Père Noël n'attendra plus que les lettres des enfants.

Merci à toute l'équipe municipale qui a œuvré pour offrir à nos concitoyens et aux élus un décor de qualité et respectueux de l'environnement.

Que la période de Noel que nous allons vivre soit belle et douce. Je vous souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'années pleines de bonheur.

Votre Maire, Rémi SPILLMANN

FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE : HORAIRES

Les portes de la Mairie sont ouvertes lors des permanences suivantes ou sur rendez-vous :

LUNDI	09h00 à 12h00
MARDI	09h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00
MERCREDI	09h00 à 12h00
JEUDI	09h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
VENDREDI	09h00 à 12h00

Le secrétariat de mairie est joignable au **03 89 40 99 06** tous les jours de 8h à 12h ainsi que les lundi, mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h30

Vous pouvez aussi nous envoyer un courriel à **CONTACT@CARSPACH.FR**

La mairie sera exceptionnellement fermée le mercredi 27 décembre 2023. Hormis cette date les horaires d'ouverture sont inchangés pour les fêtes de fin d'année.

Les prochaines battues de chasse auront lieu :

Pour le lot n°02 (*qui englobe le massif de l'Elsberg et la zone au sud de la voie ferrée vers Hirtzbach et Fulleren).* :

- les 03 et 17 décembre 2023
- les 07, 21 et 31 janvier 2024

Pour le lot n°01 (*qui englobe le massif du Forst et la zone au nord de la voie ferrée vers Aspach et Hagenbach)* :

- les 09,17, 26 et 30 décembre 2023
- les 14 et 27 janvier 2024.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 novembre 2023

Le 28 novembre dernier, les 17 conseillères et conseillers présents (Sylvie HILBOLD était excusée), se sont réunis sous la présidence du Maire, Rémi SPILLMANN, pour délibérer sur les points suivants:

Personnel communal

Après avoir validé deux points consacrés à la chasse, à savoir la fixation des montants des lots de chasses réservées et l'agrément de trois permissionnaires pour le lot de M. DICK, le conseil a été informé par le Maire de la possibilité de mettre en place une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour les agents communaux, à l'instar de celle allouée par l'Etat à ses propres agents.
Les élus ont ensuite validé un avenant concernant la nouvelle tarification de la protection sociale complémentaire des agents dont le tarif augmentera de 16,8% en 2024. La participation de la commune augmentera de 8,4%, tout comme celle de la part prise directement en charge par les salariés adhérents du dispositif.
Enfin, quatre postes ont été créés pour y promouvoir des agents bénéficiaires d'un avancement de carrière.

Affaires techniques

Les élus ont fait un point sur l'ensemble des chantiers en cours et ont constaté avec soulagement que les travaux de voirie au centre du village arrivent à leur terme. Concernant l'ancien Presbytère le chantier avance dans les temps. D'autres projets sont en cours de conception pour une réalisation au premier semestre 2024.

Déontologie et sécurité

Après avoir approuvé une convention avec le Centre de Gestion du Haut-Rhin pour la mise en place d'un référent déontologue pour les élus communaux (obligation légale depuis le 1er juin 2023), le Premier Adjoint, Jean-Yves MOSSER a évoqué l'avancement de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde et la mise en place effective d'une réserve communale de sécurité civile destinée à aider la population en cas d'évènements exceptionnels et ce après les interventions de secours qui resteront du domaine exclusif des sapeurs-pompiers.

Finances

Le tableau annuel des subventions a été modifié pour permettre le versement d'une subvention plus importante qu'initialement prévue aux jeunes licenciés sportifs qui s'avèrent être nettement plus nombreux qu'en 2022.Ce ne sont, en effet, pas moins de 223 jeunes qui sont concernés en 2023 au sein des clubs de basketball, de football et des Majorettes.

Le compte rendu complet est accessible sur le site internet de la commune.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le dimanche 12 novembre 2023, le Maire et Gérard ARNAUD, président de la section locale de l'UNC ont eu le plaisir d'accueillir une foule nombreuse pour commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918.
Après la lecture du message du ministre des armées par le Sous-Préfet d'Altkirch, Jean-Marie WENDLING, M. Paul HOFF a été décoré pour 5 années passées en qualité de porte drapeau.
Le nouveau drapeau de la section locale a ensuite été « baptisé » en présence de sa marraine, Sabine DREXLER, sénatrice et conseillère d'Alsace, de son parrain Pascal HELL, Président du Conseil d'Administration de la Caisse Crédit Mutuel de la Région d'Altkirch, de Nicolas JANDER, Vice-Président de la CeA et des autorités civiles et militaire locales.
Ce fût l'occasion de rappeler l'attachement de la commune au devoir de mémoire et à la paix en ces temps troublés par la recrudescence des conflits armés à travers le monde. L'ancien drapeau sera quant à lui mis à l'honneur dans la salle du Conseil Municipal dans les prochains mois.

C'est Noël qui vient

Le temps de l'Avent vient de débuter. En cette période qui va nous mener tambour battant à Noël on peut retrouver, aux détours de nos rues, de magnifiques décorations réalisées par nos concitoyens.

C'est sur ce thème que notre chemin nous a mené tout au bout de la rue Oberdorf. A l'approche de cette ancienne ferme, on remarque tout de suite les décorations extérieures, maisons en bois et autres animaux lumineux attirent notre regard. Mais il ne faut surtout pas hésiter à pénétrer dans la grange et suivre le parcours fléché, qui nous réserve de belles surprises. C'est avec beaucoup de patience et de souci du détail, qu'Alain RAPPENECKER nous emmène dans son rêve de Noël. Au fil des scènes (villages en bois, crèches, sapins de Noël, innombrables peluches,...), il nous transporte dans les Noëls d'antan qui sauront sans nul doute réchauffer vos cœurs.

Nous vous invitons à vous promener dans les rues de Carspach afin découvrir les décorations des villageois et de prendre ainsi le doux chemin vers les festivités de Noël.

A découvrir à la « taverne éphémère » au

Cercle Saint-Georges

le village miniature de montagne de Jean Pierre

A votre disposition vin chaud, chocolat chaud, café, thé et autres boissons . . . . .

Au courant du mois de décembre :

Le dimanche 3, mardi 5 et mercredi 6 de 17h à 20h

Le dimanche 10 de 11h à 12h et de 17h à 20h

Le dimanche 17, vendredi 22 et samedi 23 de 17h à 20h

GRANDS ANNIVERSAIRES

MONSIEUR BERNARD MEYER A FÊTÉ SES 85 ANS

Né à Carspach le 24 novembre 1938, Monsieur MEYER a exercé le métier de serrurier à Bitschwiller-lès-Thann jusqu'à son départ à la retraite. « *Déjà 25 ans que je suis à la* maison » s'étonne t-il ! « *Le temps passe trop vite* » car il ne s'arrête jamais, entre les travaux de la maison, dans le jardin, il est également collectionneur de voitures miniatures et numismate passionné. Bernard adore chiner dans les marchés aux puces et les brocantes en quête de la pièce rare qui viendra compléter son impressionnante collection. Cet optimiste de nature partage sa vie depuis plus de 62 ans avec Lucie qu'il a épousée le 27 octobre 1961.
Mari comblé, il est également très fier de ses enfants Patrick et Jean Luc et de ses petits-enfants Coralie et Jérémy.

NOCES D'OR DES ÉPOUX CARDIA

Marcello CARDIA et Henriette KUSSMAUL ont unis leurs destinées à la mairie d'Altkirch le 16 novembre 1973 et Ise sont installés à CARSPACH depuis 1992. Nos adjointes Véronique et Agnès leurs ont remis un arrangement de la part de la commune en les félicitant pour leurs noces d'or. C'est en famille qu'ils ont fêté ce bel anniversaire, entourés notamment de leur fils Stéphane et son épouse Sayaka ainsi que leurs petits enfants Emilie, 4 ans et Louis 2 ans.

TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE LEUR SOUHAITE ENCORE UN TRÈS BON ANNIVERSAIRE ET LEUR ADRESSE SES PLUS SINCÈRES FÉLICITATIONS.

L'HEURE DE LA RETRAITE A SONNÉ

A l'instar du personnage principal de cette belle histoire, il régnait un soleil radieux en ce dernier jour de septembre qui fût aussi le dernier jour de travail de Parim KAMASSI.

Parim, on ne le présente plus, partout où il passe les visages s'éclairent d'un sourire, *ah oui oui oui oui oui!*

Parim est arrivé au service technique de Carspach le 1er avril 2019 suite au départ à la retraite de Yves POURCHET.

Durant ces quatre années il a été, malgré la soixantaine, un travailleur infatigable, une force motrice par son simple plaisir d'être là et un collègue en or animé par une inaltérable envie de fédérer autour de lui une véritable famille.

Nous souhaitons aujourd'hui à Parim de profiter d'une belle retraite entouré de sa grande famille et de ses très nombreux amis.

Pour celles et ceux qui n'auraient pas eu l'occasion de le féliciter pour sa retraite, soyez rassurés ! Notre Parim n'oublie pas Carspach et passe régulièrement prendre des nouvelles de ses collègues, en étant d'ailleurs, mais cela n'étonnera personne, prêt à leur donner un petit coup de main !

Les nuisances sonores

Les beaux jours d'automne engendrent parfois quelques désagréments tels que des bruits intempestifs d'engins bruyants en tous genres …
Il est **interdit** d'utiliser ces appareils bruyants, ainsi que de déverser des verres de rebut dans les différents conteneurs, aux horaires suivants :

au cours de la période « heure d'été »	au cours de la période « heure d'hiver »
les jours ouvrables avant 7h30 entre 12h00 et 13h30 après 20h00	**les jours ouvrables** avant 8h00 entre 12h00 et 13h30 après 18h00
les samedis avant 7h00 entre 12h00 et 13h30 après 19h00	**les samedis** avant 8h00 entre 12h00 et 13h30 après 17h00
les dimanches et jours fériés toute la journée	**les dimanches et jours fériés** toute la journée

SONT INTERDITS, les cris et tapages nocturnes sur les voies et lieux publics, ainsi que sur les propriétés privées.

Frelon asiatique

Si nous avions été jusque là épargnés par ce fléau, nous avons eu la désagréable surprise de trouver un nid de frelons asiatiques dans la rue des Prés. Au-delà du problème qu'il représente pour les apiculteurs en détruisant la population d'abeilles, il faut bien prendre conscience du danger qui existe pour les personnes puisque cet hyménoptère est extrêmement agressif.
Son élimination est un enjeu crucial pour la commune puisque cet animal, qui ne connaît pas de prédateurs ici, est un réel danger pour la biodiversité privant de nourriture les oiseaux et empêchant les abeilles de réaliser tout leur travail de pollinisation.
Nous vous demandons donc de bien vouloir vérifier vos jardins, granges, vergers, à la recherche d'un nid comme celui-ci (*nid d'été volumineux sphérique avec un trou à sa base*) ou d'un nid primaire situé dans un endroit abrité. La commune prendra en charge la destruction de ces nids. **Merci de votre vigilance et de signaler tout élément au secrétariat de la Mairie ou aux apiculteurs locaux.**

BOIS DE CHAUFFAGE

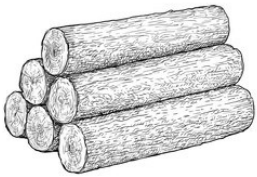

Comme chaque année, la commune mettra en vente des stères de bois de chauffage de la forêt communale qui seront commercialisées **uniquement sur réservation**.

Les stères seront disponibles au printemps 2024

Les personnes désireuses d'acheter du bois enstéré pourront commander, à l'aide du talon-réponse ci-dessous, la quantité souhaitée de stères :

HÊTRE ET FRÊNE (mélange) 60,00 € H.T. le stère (TVA à 10%)

Commande à retourner en Mairie au plus tard pour le 31 janvier 2024

Les personnes qui sont intéressées par des perches à couper ou par des fonds de coupes sont priées dès à présent de prendre contact avec :

M. Nicolas BIDOLI, Technicien forestier territorial

11, rue Principale 68210 FULEREN

Tél : 06 11 74 53 15

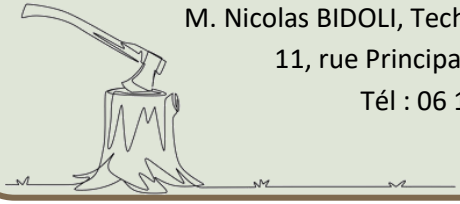

✂ ----------

TALON À DÉCOUPER ET À RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 31 JANVIER 2024

COMMANDE DE BOIS DE CHAUFFAGE

NOM :..... Prénom : .....

Adresse :.....

Téléphone : .....

Nombre de stères en bois souhaité : .....

Fait à Carspach, le

Signature :

Les dates à retenir

AUX MOIS DE DÉCEMBRE 2023 ET DE JANVIER 2024

COMMUNE

Mardi 05 décembre 2023
Visite de Saint-Nicolas
Dimanche 10 décembre 2023
Fête des séniors
Mardi 19 décembre 2023
Conseil Municipal à 19h30
Vendredi 19 janvier 2024
Vœux du Conseil Municipal au Cercle Saint-Georges

UCH FOOTBALL

Samedi 27 et dimanche 28 janvier 2024
Tournoi de l'ECJS à la Palestre

FASCHT

Vendredi 12 janvier 2024
Assemblée Générale

PÉGASE AIR CLUB

Vendredi 19 janvier 2024
Assemblée Générale

KILLANSTOLLEN 1918

Vendredi 26janvier 2024
Assemblée Générale

MUSIQUE MUNICIPALE

Mardi 23 janvier 2024
Assemblée Générale

Le Maire, Rémi Spillmann
ses adjointes et adjoints
l'ensemble du Conseil Municipal
et du personnel communal
vous souhaitent

de très joyeuses fêtes de fin d'année